

Paris, le 27 février 2024

# CARPINIENNE DE PARTICIPATIONS

## Communiqué de presse

Rallye et ses sociétés mères ont pris acte (i) de l'approbation par le Tribunal de commerce de Paris des plans de sauvegarde accélérée de Casino et de ses filiales concernées, (ii) du fait que, à l'issue de la restructuration, Rallye détiendra environ 0,1% du capital de Casino et Rallye perdra donc le contrôle de Casino, et (iii) de l'annonce par Rallye et ses sociétés mères qu'elles solliciteront la résolution de leurs plans de sauvegarde et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire.

En conséquence, du fait de la mise en liquidation judiciaire de son principal actionnaire Finatis et de son seul actif Foncière Euris, Carpinienne de Participations sera à court terme contrainte de solliciter également l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire.

---

Contact :

M. Hervé Delannoy

Tél : + 33 (0) 1 44 71 14 00

Email : [contact-sacp@euris.fr](mailto:contact-sacp@euris.fr)

<http://www.carpinienne-de-participations.fr>